

LA CRÉATIVITÉ LITURGIQUE A TRAVERS QUELQUES REVUES (1969-1972)

RASSEMBLER tous les textes parus ces dernières années donnerait une liste sûrement impressionnante. Serait-elle significative ? Etant donné la documentation dont nous disposons il a paru préférable de nous borner aux pays d'expression française (France, Belgique, Canada), sans négliger pour autant les informations que nous pouvions avoir sur d'autres pays. Dans ce même souci d'une présentation synthétique, nous avons dépouillé les revues consacrant un ou plusieurs articles au problème général de la créativité. Respectant la problématique des articles, la créativité dans le domaine des textes tient plus de place que dans le domaine musical ou gestuel.

En un premier temps nous voudrions présenter sommairement les revues que nous avons en mains. Puis relever les « convergences ». Nous entendons par là les notes dominantes qui se sont dégagées d'articles venant pourtant d'horizons fort différents. Au-delà de l'apport spécifique de chaque contribution, il y a un phénomène de confortation des points de vue qui est fort instructif. Ces dominances concernent aussi bien le concept de créativité lui-même que ses implications concrètes.

I. LES REVUES UTILISÉES

*En France*¹

Parmi les revues françaises, *La Maison-Dieu* nous offre un numéro, très substantiel, entièrement consacré à « Créativité et

1. Cf. « Créativité et liturgie », *La Maison-Dieu* (111), 3^e trim. 1972. — « Pastorale sacramentelle et responsabilités ecclésiales », *La Maison-Dieu* (112), 4^e trim. 1972.

liturgie ». Selon une séquence assez fréquente nous avons des études historiques (L. Bouyer, H. Davies, E. Dekkers), l'apport des sciences humaines avec l'article substantiel, mais assez technique, de D. Hameline — fondamental pour comprendre le sens du terme et son impact —, et un de A. Vergote sur l'expression. Des considérations pastorales et un essai de synthèse complètent le numéro. Dans le sillon ouvert s'inscrivent, dans le numéro 112, deux apports de D. Mathieu et D. Rimaud sur « Les prières liturgiques actuelles ».

En Belgique²

Nous avons un intéressant numéro de *Paroisse et Liturgie*, entièrement centré lui aussi sur la créativité. Le point de vue est plus existentiel, la part donnée aux réalisations concrètes plus importante. R. Gantoy envisage déjà un « au-delà » de la créativité.

Trois articles des *Questions Liturgiques et Paroissiales* ont des liens avec notre sujet³. L'apport de F. Gistelincx « Approches actuelles de la liturgie » est d'autant plus significatif qu'il émane d'un membre de l'Institut liturgique de Louvain dont cette revue devenait justement l'organe avec ce numéro 3 de 1969, élargissant ainsi ses perspectives. Peuvent encore entrer dans notre axe de recherche : A. Verheul « Comment célébrer la liturgie aujourd'hui » et E. Moeller « Jours de fête. A propos de la ' Fête des fous ' » de H. Cox.

Au Canada⁴

Etant donné l'optique de ce bulletin national de liturgie, nous avons une série d'articles courts, très clairs, posant surtout, après un essai de définition (A. Gignac) des questions pastorales. L'article de G. Fontaine, « Créativité dans la liturgie aujourd'hui⁵ », paru dans *Notitiae* est ici reproduit.

Il faudrait faire état, enfin, de deux numéros de la revue internationale *Concilium*, n° 42 (1969) et n° 62 (1971), livraisons de l'année consacrées à la liturgie.

Une lecture que nous voulions sans préjugés a fait apparaître

2. Cf. *Paroisse et Liturgie* (6), novembre 1972. — *Questions liturgiques et paroissiales* (3), juillet-septembre 1969 ; *Ibid.* (4), octobre-décembre 1970 ; *Ibid.* (3), juillet-septembre 1971.

3. Cf. F. GISTELINCK, « Approche actuelle de la liturgie », *Questions liturgiques et paroissiales* (3), 1969, pp. 187-206. — A. VERHEUL, « Comment célébrer la liturgie aujourd'hui », *ibid.* (4), 1970, pp. 253-274. — E. MOELLER, « Jours de fête. A propos de la ' Fêtes des fous ' de H. Cox », *ibid.* (3), 1971, pp. 177-196.

4. « La créativité », *Bulletin national de liturgie* (36), septembre-octobre 1972. Cf. aussi « La créativité en liturgie », *Liturgie et Vie chrétienne* (68), avril-juin 1969.

5. G. FONTAINE, « Créativité dans la liturgie aujourd'hui », *Notitiae* 8 (73), mai 1972, pp. 216-220.

qu'une idée développée spécialement dans un article était enrichie de nombreux harmoniques. Nous avons vu ainsi se dégager une sorte de profil de la créativité. C'est lui que nous voudrions maintenant esquisser.

II. LES CONVERGENCES

Le liminaire de *La Maison-Dieu* 111 soulignait le caractère austère de l'article de D. Hameline⁶ et son intérêt non immédiatement évident dans la recherche envisagée. En fait, cette étude de sociologie de la connaissance nous paraît capitale dans son ordre : la liturgie n'est qu'un secteur dans lequel s'exerce le phénomène beaucoup plus global de la créativité. Cette analyse répond aussi à la requête maintes fois exprimée d'études sérieuses sur ce terme complexe, aux frontières des plus indécises.

Ambivalence du terme

Comme les termes qu'il connote ce concept entre dans la danse de ces notions « aussi difficiles à critiquer qu'à définir ». Ces notions voisines ont nom : « spontanéité, retour aux sources, expression libre, non-directivité, originalité, non-conformisme, innovation, épanouissement, et, bien sûr, la fête⁷ ». La créativité qui trouve son origine dans le champ de la psychologie différentielle, et semblait devoir rester cantonnée dans le domaine bien particulier d'une technique a envahi tout le champ circumvoisin de la psychologie et de la psychosociologie des groupes ! Taylor en a trouvé plus de cent définitions, et dans tous les cas, il y a négociation constante entre les hommes et les contraintes. Hallmann⁸, lui, énumère cinq conditions pour qu'on puisse parler de créativité. Retenons, comme concernant davantage notre propos : la capacité de combiner les éléments d'une situation, l'originalité et la présence d'un environnement permissif.

Un autre aspect de ce concept déroutant, c'est le facteur évaluatif et moral dont il est affecté, charge affective sans commune mesure avec son contenu objectif. Dans le monde actuel cette requête est orientée le plus souvent dans le sens de la revendication, de la nostalgie. Nous nous trouvons maintenant en face d'une donnée dont le caractère fondamental paraît être « sa signification inconditionnellement positive *a priori*⁹ ».

6. D. HAMELINE, « La créativité. Fortune d'un concept ou concept de fortune ? », *La Maison-Dieu* (111), 1972, pp. 84-109.

7. *Ibid.*, p. 91.

8. Cf. dans HAMELINE, art. cit., p. 98.

9. *Ibid.*, p. 90.

Comment ne pas voir les liens avec la situation actuelle dans la liturgie ? De même quand l'auteur évoque le renversement de perspectives qui s'est opéré dans le milieu éducatif : à une époque où le type *converger*¹⁰ constituait l'idéal et le modèle a succédé une époque où le *diverger* est surévalué.

Si nous avons rendu largement compte de cet article c'est qu'il nous invite et nous conduit à une « lecture soupçonneuse » — au bon sens du terme — de toute une littérature trop souvent superficielle. Prise au sérieux, cette contribution nous ferait faire l'économie d'expériences vouées d'avance à l'échec.

De façon plus familière, le P. Gignac se demande : « La créativité, c'est quoi¹¹ ? ». Oui, décidément, la créativité est un concept ambigu, mais de fait, nous sommes enclins à n'embrasser sous ce terme que les initiatives marginales. Ainsi se trouve corroborée la remarque de D. Hameline sur la charge affective dont ce concept est chargé. A Gignac met à la base de ses réflexions deux convictions : « Tout acte liturgique quand il est authentique est un acte créateur et il n'y a pas d'acte liturgique pleinement authentique qui ne soit l'acte d'une assemblée liturgique. Une plus grande attention à ces deux points permettrait sans doute d'élargir l'idée que l'on se fait souvent de la créativité liturgique, et, dans la même mesure, de s'en donner une qui soit plus dynamique et plus efficace¹². »

Ampleur du phénomène

Nous entrons ici dans l'ordre de la constatation des faits. D. Hameline notait déjà la fascination qu'exerce ce concept, fascination sans commune mesure avec ses référents objectifs. S'il s'est diffusé aussi rapidement, c'est qu'il y avait connivence avec l'environnement actuel : la chose était dans l'air.

Nous prendrons comme pivot de nos remarques l'apport plus spécifique de J. Fournier¹³, directeur du service de liturgie du diocèse de Montréal, l'ampleur du phénomène lui paraissant être son caractère dominant. Partant d'exemples très concrets, il envisage les manifestations de ce phénomène des créations liturgiques, les raisons de son ampleur, les besoins manifestés, l'attitude souhaitable devant cette situation. Par rapport aux publications françaises abordant le même thème le ton de l'auteur paraît plus serein. Il constate : A partir d'initiatives locales, assez

10. En face d'un problème donné le type *converger* tend à réduire l'éventail des réponses possibles à une seule ; le type *diverger*, à l'étendre au maximum.

11. A. GIGNAC, « La créativité, c'est quoi ? », *Bulletin national de liturgie* (36), 1972, pp. 189-193.

12. *Ibid.*, p. 193.

13. J. FOURNIER, « Le phénomène des initiatives liturgiques locales », *Bulletin national de liturgie* (36), 1972, pp. 194-204.

timides et facilement contrôlables, on est arrivé à un phénomène dont le rythme s'accélère sans cesse et ceux qui les suscitent se montrent de plus en plus hardis. Autrefois limitée à la liturgie non sacramentelle ou à la liturgie de la parole, la création envahit de plus en plus largement le domaine de la liturgie eucharistique.

L'accélération et l'ampleur du phénomène ne peuvent être purement le fruit d'un état d'esprit anarchique. « A mon sens — note de J. Fournier — l'accélération du phénomène des initiatives locales en liturgie ne peut s'expliquer sans référence à la profonde mutation culturelle que nous vivons, à la réforme liturgique elle-même, à un type d'ecclésiologie et à la conscience de la relativité de la liturgie¹⁴. »

Non sans humour, P. Martin¹⁵ constatait qu'à une certaine crainte devant une modification à apporter a succédé une attitude inverse. Les tentatives d'explication seront développées plus loin. Mentionnons ici que les Canadiens disposent d'un travail dont nous n'avons pas l'équivalent en France. C'est le rapport Dumont¹⁶ qui sert de base de réflexion pour l'assemblée des évêques canadiens. Le texte suivant figurant sur la couverture du numéro 36 du *Bulletin national de liturgie* en résume assez bien l'esprit : « ' L'Esprit souffle où il veut. ' Les initiatives peuvent venir d'en haut ou d'en bas, du dedans ou du dehors, des frontières visibles de l'Eglise, du croyant le plus effacé comme des grands charismatiques ou des membres de la hiérarchie. C'est à ce surgissement libre de l'Esprit que l'on doit accorder la première attention, avant les considérations de pouvoir, et cela dans la logique même de la pensée actuelle de l'Eglise et de la tradition la plus authentique¹⁷. »

Si J. Fournier considère ce phénomène comme normal, il n'entend nullement tout bénir ni camoufler la discipline de l'Eglise. Mais il a peut-être davantage le sens de la poussée irrésistible de ce mouvement que H. Meyer¹⁸ qui souligne, au contraire : les expériences sont indispensables, mais, après, il faut se conformer à la décision de l'Eglise, communauté de salut à laquelle est confiée la liturgie de Jésus Christ dans l'histoire.

Mutations culturelles

Le rapport Dumont met en avant ce motif pour expliquer l'importance prise par la créativité. Sur ce point l'article de

14. *Ibid.*, p. 195.

15. P. MARTIN, « Créativité et problèmes pastoraux », *La Maison-Dieu* (111), 1972, p. 141.

16. *L'Eglise du Québec : un héritage, un projet*, Montréal, Fides, 1971.

17. *Op. cit.*, p. 121.

18. H. MEYER, « Changement des formes liturgiques et leur caractère obligatoire », *Concilium* (42), 1969, p. 46.

A. Vergote¹⁹ est éclairant. Tout en faisant une part très large à l'aspect anthropologique dans la liturgie, l'auteur maintient fermement : « La liturgie est une célébration au sens où elle évoque le souvenir des mystères divins et où elle les rend à nouveau présents. Cette signification théologique reste fondamentale²⁰. » L'anthropologie cependant permet de comprendre que la manifestation et l'action de Dieu ne s'affirment que dans et par l'expression de l'homme qui est aussi une célébration. A cet événement festif doit participer l'homme tout entier. Or l'homme vit une profonde mutation culturelle. « Le virage d'une civilisation axée sur la culpabilité vers une civilisation de la jouissance eut pour conséquence de détourner bien des gens de la pratique religieuse²¹. » La pratique était liée souvent autrefois à la notion de devoir et de tâche. Aujourd'hui une des premières requêtes de l'homme est son droit au bonheur et à la jouissance. La revendication à être reconnu est non moins constante, liée à l'importance des relations interpersonnelles.

E. Vilanova, dans *Concilium*²² note aussi que la crise actuelle dans la liturgie — malaise qui pousse à la créativité — se situe dans le contexte d'une crise beaucoup plus large. Il évoque toute l'opposition Foi-Religion, la tentation constante de réduire le christianisme à l'accomplissement d'œuvres extérieures. La religion est encore accusée d'aliénation : vouloir monopoliser la religion dans un monde à part empêche de référer à Dieu les sphères profondes de la vie. Là aussi il y a une large unanimité. Que faire ? Il faut partir de ce qui existe. Et pourtant... On dit très vite : tel rite ne « colle » pas, ne passe pas, on ne se « retrouve » pas dans les oraisons du missel. C'est en partie l'argumentation de D. Mathieu dans ses « Remarques sur l'anthropologie des prières liturgiques actuelles²³ ». Ce à quoi P. Martin et D. Rimaud²⁴ répondent : il s'agit de savoir ce que les gens viennent chercher à l'église : Dieu ou uniquement leurs préoccupations. E. de Jong²⁵ mentionne qu'une évocation trop politisée des détresses du monde a soulevé des réactions opposées, de la part des jeunes : « Je ne viens pas à l'église pour être mis en face des problèmes politiques²⁶. »

Aspect encore de la mutation culturelle : la redécouverte concrète de l'unité de l'homme, du besoin de faire participer le corps à la liturgie, le désintérêt pour une liturgie trop cérébrale.

19. A. VERGOTE, « La réalisation symbolique dans l'expression culturelle », *La Maison-Dieu* (111), 1972, pp. 110-131.

20. *Ibid.*, p. 127.

21. *Ibid.*, p. 128.

22. E. VILANOVA, « Crise de la liturgie et critique de la religion », *Concilium* (42), 1969, pp. 11-22.

23. D. MATHIEU, « Remarques sur l'anthropologie des prières liturgiques actuelles », *La Maison-Dieu* (112), 1972, pp. 144-157.

24. D. RIMAUD, « A propos des prières liturgiques actuelles et à venir », *ibid.*, pp. 158-168.

25. E. DE JONG, « L'évolution de la liturgie au Pays-Bas », *Concilium* (62), 1971, pp. 128-143.

26. *Ibid.*, p. 137.

Créativité et types d'ecclésiologie

Les trois recherches de caractère historique du numéro 111 de *La Maison-Dieu* s'y réfèrent toutes les trois. Au fond la place reconnue ou non à la créativité vient de la place reconnue à l'Eglise locale. Si l'idéal est l'Eglise universelle, omniprésente, présentant de façon autoritaire un *corpus* de textes, la part de la créativité sera fort réduite. Si l'on reconnaît le poids des Eglises locales, si l'on admet qu'une marge de liberté est nécessaire à partir d'un noyau central déterminé, les perspectives changent. Qui ne voit quelque analogie entre les débats au 16^e siècle et notre temps. Les anglicans partisans de changer les hommes plutôt que de transformer la liturgie de l'Eglise, rapporte H. Davies, avaient une vision nationale et paroissiale de l'Eglise²⁷. Les puritains pour qui « *De pectore sine monitore* » était un lieu commun de leur apologétique la voient dans un rassemblement hors du monde et composée de chrétiens engagés. La lecture d'enquêtes sur la prière²⁸ avait déjà révélé ce désintérêt pour la paroisse, ce besoin de communautés où l'intimité, la connaissance mutuelle permettent une expression plus spontanée. Reste posée la marginalisation possible de ces petits groupes qui n'échappe à nul regard lucide. H. Davies insiste sur la complémentarité de ces deux conceptions de l'Eglise.

Corrélativement à ce problème d'ecclésiologie se pose celui de l'assemblée. Le P. Houix, dans *Paroisse et Liturgie*²⁹ met en valeur la notion d'assemblée et celle de liturgie personnalisée. A. Gignac avait déjà noté ; tout geste liturgique authentique est celui d'une communauté. Pour pouvoir parler d'assemblée, il faut un minimum d'intérêts communs.

Dimension communautaire de la liturgie

Il y aurait intérêt — pour la vérité d'une célébration — à sensibiliser la communauté à sa fonction créatrice avec la règle d'or : que chacun fasse quelque chose ; tout le monde ne peut tout faire. C'est moins au plan des textes que du déroulement des rites que la communauté peut exercer cette fonction. Face au processus créateur le rôle du groupe peut être négatif : une assemblée par son attitude peut bloquer le phénomène.

27. Cf. H. DAVIES, « Prière liturgique et prière spontanée dans le débat entre anglicans et puritains », *La Maison-Dieu* (111), 1972, pp. 40-42.

28. Sr MARIE DU SAINT-ESPRIT, « Que pensent les chrétiens de la prière ? Aperçu sur quelques enquêtes », *La Maison-Dieu* (109), 1972, pp. 51-59.

29. P. HOUIX, « Une liturgie personnalisée », *Paroisse et Liturgie* (6), 1972, pp. 483-496.

M. Mc Namara dans *Concilium*³⁰ plaide aussi pour de rares traits constants et le maximum de diversité, selon les assemblées. Il souligne bien que la mesure du changement n'est pas l'immuabilité de Dieu mais le changement de l'homme. Au niveau qui est le sien D. Hameline taxait la créativité d'être une des « idées-mères de l'éthique groupiste³¹ ».

Créativité et conceptions de la liturgie

Le succès de la créativité est aussi le fruit d'une certaine conception de la liturgie. Le P. Houix³² rappelle qu'à la racine il y a la conception théocentrique et la conception anthropocentrique de la liturgie. Pour lui ces deux aspects ne s'opposent pas, mais c'est un équilibre de plénitude qui est à rechercher : Vivre une célébration qui intègre le double devenir humain et divin.

Il est sûr qu'à la base des requêtes les plus virulentes concernant la créativité, il y a cette conception que seule serait authentique une vie liturgique qui serait pur jaillissement. Corrolaire inévitable : toute liturgie imposée décourage la spontanéité. Il est non moins sûr qu'en promouvant l'expression, on accorde une place centrale à l'homme.

H. Meyer dans *Concilium*³³ met plutôt l'accent sur la liturgie institution divine concrétisée au sein d'une histoire. La liturgie de l'Eglise, actualisation de l'œuvre sacerdotale de Jésus Christ, n'a pas à être manipulée par l'homme ; mais toute la tradition est un grandiose processus d'évolution. La question du sens, enfin, est évoquée à maintes reprises. Nous avons là une expression de l'exigence actuelle concernant le signifiant et le non-signifiant, l'exigence de la vérité des signes, une célébration incluant tout l'être.

Dans l'ensemble les auteurs souscriraient à la conclusion de J. Fournier³⁴ : la liturgie n'est pas la propriété d'un groupe ou d'un individu. L'objet fondamental reste vivre et célébrer le mystère pascal du Christ.

Difficultés de l'improvisation

S'interrogeant sur l'opportunité de l'étendre plus ou moins largement L. Bouyer³⁵ rattache globalement au maintien de l'or-

30. M. MAC NAMARA, « Les assemblées liturgiques et le culte religieux des premiers chrétiens », *Concilium* (42), 1969, pp. 23-36.

31. D. HAMELINE, *art. cit.*, p. 99.

32. Cf. *art. supra cit.*

33. Cf. H. MEYER, « Changements des formes... », *Concilium* (42), 1969.

34. J. FOURNIER, « Le phénomène des initiatives... », p. 203.

35. L. BOUYER, « L'improvisation liturgique dans l'Eglise ancienne », *La Maison-Dieu* (111), 1972, spécialement pp. 7-14.

thodoxie les limites imposées à l'improvisation liturgique. Seul « un sens intelligent, vécu, intériorisé de la tradition » a permis à des textes de s'imposer. Il y a toujours un accueil des valeurs du passé, d'un « donné ». Historiquement, il y a référence à des devanciers, psychologiquement, référence à des contraintes. « En réalité ce qui s'opère sous le nom de *créativité*, chez les individus ou les groupes... ce n'est pas tant la suppression des contraintes que leur changement. » Il s'agit en fait « d'une restructuration larvée sinon avouée des éléments³⁶ ». D. J. Piveteau³⁷ utilise une expression fort heureuse : détramer. On ne supprime pas toute trame, mais on détrame les trames préexistantes.

A. Gignac³⁸, si sensible à l'aspect créateur de tout acte liturgique fait appel au domaine musical, évoquant certaines œuvres — surtout de l'époque baroque — conçues de façon à pouvoir s'exécuter de plusieurs manières (substitutions d'instruments, improvisations, etc.). Un autre auteur se réfère à l'accord de base du jazz.

Oui, une « trame » subsiste toujours et l'impression cathartique éprouvée lors d'un changement n'empêche pas le nouveau support d'être perçu rapidement dans sa pesanteur. Toute créativité féconde requiert un usage constamment vivifié des sources authentiques. Une connaissance non seulement intellectuelle mais savoureuse de ces sources est donc requise pour l'éventuel célébrant. Sur le plan de la célébration elle-même — sans tomber dans le confusionisme et réduire la liturgie à un spectacle — l'exemple de la recreation continue à laquelle doit se livrer l'acteur de théâtre ou le musicien sont souvent évoqués. Leur jeu atteint souvent un degré d'authenticité, une puissance d'évocation que sont loin d'avoir souvent nos célébrations liturgiques. Cela exigerait temps et efforts. Plusieurs contributions dénoncent la faiblesse des investissements faits en ce sens. Selon le type de célébrations le donné initial est plus ou moins important. Plus la marge est réduite plus la créativité devient difficile et exigeante. En ce qui concerne la messe, la créativité ne serait-ce pas réinventer pour de bon le rôle du président, avec toute l'initiative que cela implique. Nous touchons déjà un point largement étudié dans plusieurs articles.

Le champ déjà ouvert à la créativité liturgique

C'est le titre même de la contribution de G. Veilleux, dans *Liturgie*³⁹. Après un aperçu historique, il analyse les rituels du baptême, de l'onction des malades, de la confirmation, des funé-

36. D. HAMELINE, *art. cit.*, p. 105.

37. Cf. *Ibid.*, p. 106.

38. A. GIGNAC, *art. cit.*, p. 190.

39. G. VEILLEUX, « Le champ déjà ouvert à la créativité liturgique », *Bulletin national de liturgie* (36), 1972, pp. 208-213.

railles, lieux de la créativité officiellement reconnus. En France également un gros effort a été entrepris pour faire connaître aux fidèles et aux pasteurs les possibilités d'adapter, de personnaliser ces célébrations. Encore faut-il user de ces possibilités. Plus d'un auteur se montre sceptique. La question des rituels fait d'ailleurs moins problème, du fait de leur utilisation moins fréquente et de la présence, souvent, d'une assemblée moins nombreuse et plus homogène, unie déjà par le substrat humain de l'événement célébré. R. Gantoy⁴⁰ insistera d'ailleurs sur cette nécessité de célébrer avec les gens ce qu'ils vivent déjà.

Le curé d'une paroisse de Bruxelles témoigne de son côté. « Le mot créativité fait souvent peur, et cependant il est partie intégrante de l'esprit révélé par les documents conciliaires. La grande difficulté est au niveau des abus et ces abus proviennent bien souvent de l'ignorance⁴¹. » Un dialogue vrai est difficile. Et à côté de cette vision plutôt sereine, d'autres échos révèlent que par lassitude ou découragement on ne s'occupe plus guère de ce qui vient de « l'autorité ». Quoi qu'il en soit si les possibilités données étaient utilisées à plein, nos célébrations seraient sûrement plus porteuses de vie.

Nous avons bien conscience que cette analyse aurait demandé à être complétée par le dépouillement des numéros de *Masses ouvrières* qui ont abordé ce problème⁴². Ce travail se fera sans doute, mais les interpellations d'un secteur ne peuvent être totalement étrangères à ce qui se vit en d'autres communautés chrétiennes.

Devant l'urgence de la question et le malaise ressenti au moins dans certains pays, nous ne pouvons pas ne pas être attentifs aux éléments susceptibles de favoriser une improvisation féconde, respectant cette dialectique « enracinement en profondeur et montée victorieuse de la vie ».

40. Cf. R. GANTOY, « Au-delà de la créativité : perspectives d'avenir », *Paroisse et Liturgie* (6), 1972, spécialement, pp. 509-513.

41. F. DELECLOS, « Impératifs et limites de la créativité », *Paroisse et Liturgie* (6), 1972, p. 500.

42. Sans être exhaustif, citons quelques références concernant la célébration, l'expression de la foi ou la pastorale sacramentelle. B. ROLLIN, « Sécularisation et prière », *Masses ouvrières* (266), janvier 1970, pp. 3-12. — « La célébration et la vie » (Témoignage), *ibid.* (267), février 1970, pp. 67-70. — M.-A. SANTANER, « Regard sur le monde entier quand il exprime sa vie et quand il exprime sa foi », *ibid.* (272), août-septembre 1970, pp. 30-34. — « L'A.C.O. comme ' lieu de célébration ' », *ibid.* (286), janvier 1972, pp. 19-24. — R. FAVRAIS, « Évangélisation et sacrements », *ibid.* (290), mai 1972, pp. 21-27. — P. JADOT, « Unité, Eglise, Eucharistie », *ibid.* (297), février 1973, pp. 38-61. — *Id.*, « Eucharistie, sacrement d'unité », *ibid.* (299), avril 1973, pp. 46-58.

D'un point de vue plus général, on pourra lire A. HARI, *Printemps d'Eglise en jeunesse ouvrière*, Paris, Ed. Ouvrières, 1971 et les pages que R. VARRO a consacrées à ce livre dans *La Maison-Dieu* (113), 1973, pp. 155-161.

III. VERS UN ÉQUILIBRE DE PLÉNITUDE

De nombreuses contributions expriment le désir de voir pleinement utilisées les possibilités offertes aux célébrants dans le domaine de la créativité. Beaucoup notent aussi que le champ ouvert à l'improvisation est beaucoup plus vaste qu'il ne peut paraître au premier abord. A côté des cas où le donné est à prendre tel quel (en raison de la nature des textes, des chants, ou plus humblement des limites de l'exécutant), il existe toute la gamme des textes facultatifs [il faut alors une transposition, demandant à être prévue et préparée ; enfin le donné peut être réduit au minimum (messes de petits groupes, messes de jeunes, etc.)]. Un principe fondamental est rappelé : respecter la nature des fonctions. Cette liturgie « personnalisée » joue alors vraiment son rôle de pédagogie de la prière, intégrant l'aspect théocentrique et anthropocentrique, vers un équilibre de plénitude.

Expression n'est pas extériorisation

Sans ignorer l'ambiguïté du terme, et sans élaborer une théologie de l'expression, A. Vergote se livre à une analyse anthropologique de l'expression liturgique. « Il importe avant tout de souligner que l'expression n'est pas, sans plus, extériorisation. Seul un état interne statique peut être extériorisé purement et simplement. Mais ni la foi ni l'amour ne sont de tels états⁴³. » Plus présente à l'esprit cette distinction n'aiderait-elle pas à réduire un malaise fréquent dans les groupes, petits ou plus nombreux, qui se sont largement engagés dans la voie de la créativité, de l'improvisation liturgique ?

« Pas encore au ciel ! »

C'est une vue pleine de sagesse glanée au cours de contributions qui en sont riches. L'échec des célébrations, souvent constaté, ne vient pas exclusivement des rites. La cause en est plus profonde et plus complexe. P. Houix dénonce le plus vigoureusement cette illusion que toute célébration soit comblante au plan de la sensibilité, de l'épanouissement, des relations fraternelles. Aucune célébration humaine ne réussit à chaque fois, ni à cent pour cent. Pourquoi une célébration liturgique, en tant que réalité humaine déjà, échapperait-elle à cette loi ? De plus une

43. A. VERGOTE, *art. cit.*, p. 123.

communauté célébrante « s'ouvre sur Dieu ». Il ne s'agit pas de justifier des carences, mais Dieu est toujours plus grand que notre cœur, il reste toujours « le Cherché » et son don n'est pas lié au bon « fonctionnement » d'une liturgie parfaitement réussie.

Repensant à l'ensemble de ces articles, nous ferions nôtre volontiers une des remarques de P. Martin analysant l'apport du numéro 111 de *La Maison-Dieu*. Il regrette l'absence d'une étude sur l'attitude de Jésus lui-même dont toute l'action révèle un pouvoir de créativité éminent et une fidélité profonde à tout le passé. « Car finalement, c'est bien en Jésus lui-même que se résout l'apparent conflit entre une religion où tout vient de Dieu et une religion où tout est agi par l'homme⁴⁴. »

Personnellement une autre absence nous étonne : celle d'une étude assez substantielle sur la créativité référée à l'Esprit. Quand on pense aux symboles qui évoquent l'Esprit dans l'Écriture n'est-on pas frappé de ce que les mêmes termes connotent souvent le concept de créativité ? Celui qui est l'Esprit créateur, qui est liberté, imprévu, et vérité aussi n'aurait-il rien à nous dire ? C'est lui qui doit nous conduire vers la vérité tout entière, lui qui donna aux Apôtres qui n'avaient reçu de Jésus que l'essentiel, de créer ce que seraient les diverses modalités de la vie chrétienne.

CONCLUSION

Au terme d'un cahier consacré à la créativité, R. Gantoy nous entraînait « Au-delà de la créativité⁴⁵ ». Pour conclure, nous pourrions reprendre sa démarche. Constatant l'incapacité de beaucoup de célébrants d'exercer leur responsabilité de créateurs et le fait que le Concile est parti de la liturgie telle qu'il la trouvait (*De Liturgia* élaboré après *Lumen gentium* et *Gaudium et Spes* eût été différente), le moine de Saint-André pense qu'il y a décalage entre l'offre et la demande. La réforme liturgique concerne surtout ce qui se passait ou se passerait dans les églises. Au souci de faire accéder les gens au minimum de foi nécessaire pour leur conférer les sacrements devrait se substituer celui de partir du vécu. Que peut-on faire pour eux, avec eux ? Il faudrait pour s'engager sans équivoque dans cette voie, célébrer avec les gens ce qu'en réalité ils vivent. Selon les cas l'événement célébré pourra être référé plus ou moins largement à des valeurs religieuses chrétiennes⁴⁶.

44. P. MARTIN, *art. cit.*, p. 136.

45. R. GANTOY, *art. cit.*, pp. 504-514.

46. Peut-être avons-nous un exemple de cette orientation dans la décision de l'Église Réformée de France concernant le baptême des

L'orientation suggérée par R. Gantoy s'appuie sur un mode de présence des chrétiens, moins voyant certes, mais réellement agissant. « Cette présence n'est plus celle de l'institution ou de la structure ecclésiale au sens clérical de ce dernier terme, mais la présence de chrétiens membres de l'Eglise⁴⁷. » Ces cellules, impossibles à dénombrer ne veulent pas se laisser « récupérer » par l'institution, mais le danger de marginalisation demeure toujours. En certains milieux, il semble que la question des rites de la naissance, du mariage et des funérailles se posera d'une tout autre manière, et à partir des petites communautés. Comme J. Fournier au Canada, R. Gantoy souhaite une attention, une attitude d'accueil — qui n'excluent pas la lucidité — à ces petites communautés. Pour elles, comme pour l'Eglise, le plus grave danger serait celui de la marginalisation.

Aucune des études recensées ne veut donner de recettes, toutes restent attentives à l'évolution en cours. C'est d'une fidélité profonde au Christ et à l'Evangile que pourront naître des créations vraiment porteuses de vie, pour les hommes de notre temps.

Sr MARIE DU SAINT-ESPRIT, o.p.

petits enfants. Celui-ci est admis et recommandé, mais depuis 1963, un rite de « présentation de l'enfant à Dieu » — sorte de pierre d'attente — a été inscrit dans le recueil des liturgies de cette Eglise, cf. A. VERMEIL, « Doctrine et administration du baptême en doctrine réformée », *Unité chrétienne* (29), février 1973, p. 26.

47. R. GANTOY, *art. cit.*, p. 511.